

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES



Grandes Cultures

BRETAGNE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n°12 du 8 Déc. 2000 - 3 pages

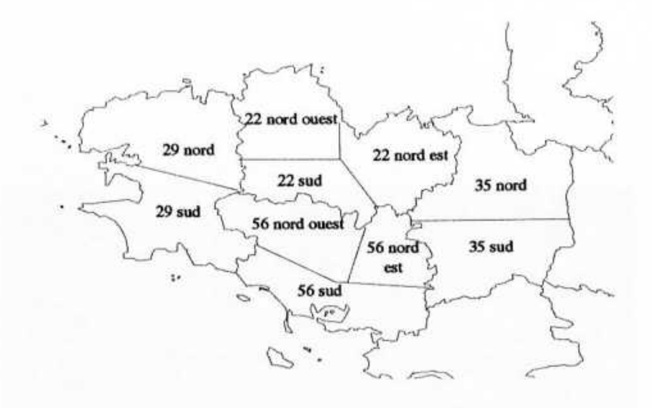
Désherbage

Pour améliorer l'efficacité du désherbage et préserver la qualité de l'eau, un suivi des mauvaises herbes est mis en place en Bretagne.
Il a pour but de pouvoir préconiser à titre expérimental en 2000 des interventions ciblées sur les adventices selon leur stade de développement avec des herbicides au meilleur profil environnemental.
Cette opération réalisée en commun entre :
- la DRAF-SRPV
- et la FE.RE.DEC de Bretagne

bénéficie du soutien du Conseil Régional de Bretagne.
Les informations seront reprises dans le bulletin d'avertissement agricole et disponibles sur le site Internet : ***http : // draf.bretagne.agriculture.gouv.fr***

REGION BRETAGNE

Pour les observations et les préconisations, la région est divisée en 10 zones pédoclimatiques



Prochain numéro le 15 Décembre 2000

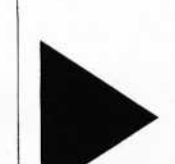
Observations :

Les premiers résultats d'observation sont présentés pour le département d'Ille et Vilaine.
Les mauvaises conditions climatiques entraînent des semis de blé très échelonnés. Une grande partie des semis qui restaient à faire ont pu être réalisés la semaine dernière (semaine 48).

Ille et vilaine nord

Semis de la semaine 43 (23-29/10/2000)

Le blé est au stade 2 à 3 feuilles
Les adventices observées sont aux stades suivants :
- Avoine à chapelet : 3-4 feuilles
- Chénopode blanc : cotylédons
- Matricaire sp : 2 feuilles
- Ravenelle : 2 feuilles
- Renoncule rampante : 2 feuilles à plante développée
- Stellaire intermédiaire : 2 feuilles
- Séneçon vulgaire : 2 feuilles

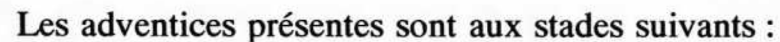


Si les sols sont porteurs, intervention possible en pré-levée ou en post-levée précoce, sinon attendre.

DRAF Bretagne
Service Régional de la Protection des Végétaux
B.P. 60116
35701 RENNES CEDEX 7

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Rennes
Directeur gérant : P.BLANCHET
Publication périodique
C.P.P.A.P n°528 AD
ISSN n°1167-2382

P70



Semis de la semaine 45 (6-12/11/2000)

Le blé est au stade 1 feuille
Les adventices observées sont aux stades suivants :
- Stellaire intermédiaire : 1-2 feuilles
- Chiendent rampant : 1 feuille
- Crucifères : cotylédons
- Matricaire sp : cotylédons
- Pâturin annuel : cotylédons
- Pensée : cotylédons

Semis des autres semaines

Pour les semis réalisés après la semaine 46, les blés et les adventices ne sont encore pas levés.

Ille et vilaine Sud

Semis de la semaine 43 (23-29/10/2000)

Le blé est au stade 2 à 3 feuilles
Les adventices présentes sont aux stades suivants :
- Stellaire intermédiaire : 4 feuilles
- Véronique feuilles de lierre : cotylédons à deux feuilles
- Séneçon vulgaire : 2-3 feuilles
- Matricaire sp : 2 feuilles
- Pâturin annuel : 2 feuilles

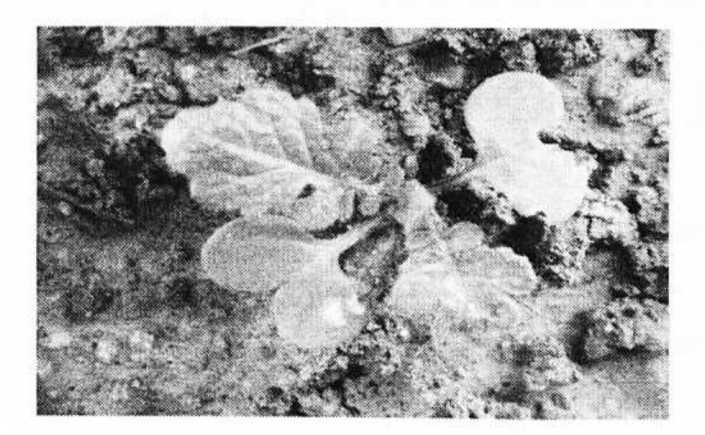
Semis de la semaine 45 et 46 (6-19/11/2000)

Le blé est au stade 1 feuille.
Les adventices présentes sont aux stades suivants :
- Stellaire intermédiaire : Cotylédons à 2 feuilles
- Crucifères : cotylédons
- Graminées sp : 1 feuille
- Pâturin annuel : 1 feuille

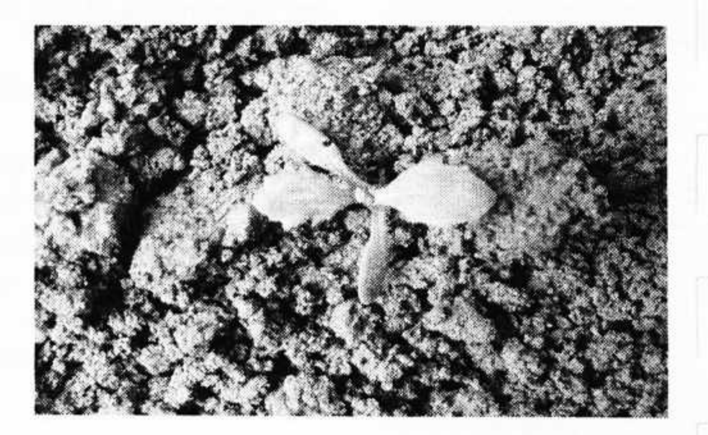
Semis des autres semaines

Pour les semis réalisés après la semaine 46, les blés et les adventices ne sont encore pas levés.

Reconnaître les adventices



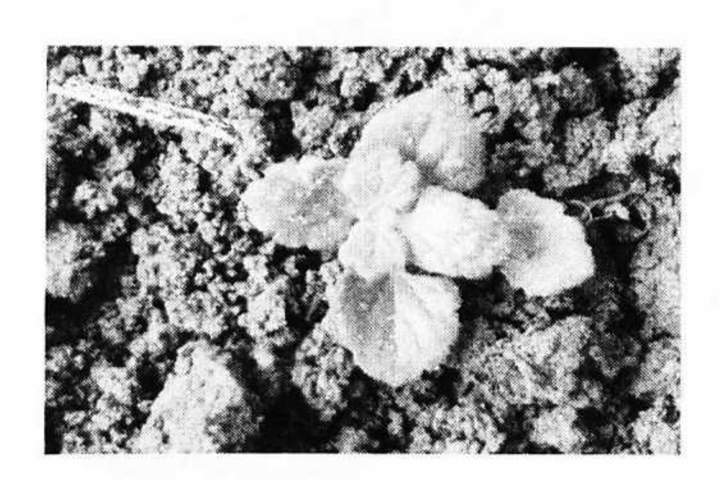
Ravenelle à deux feuilles



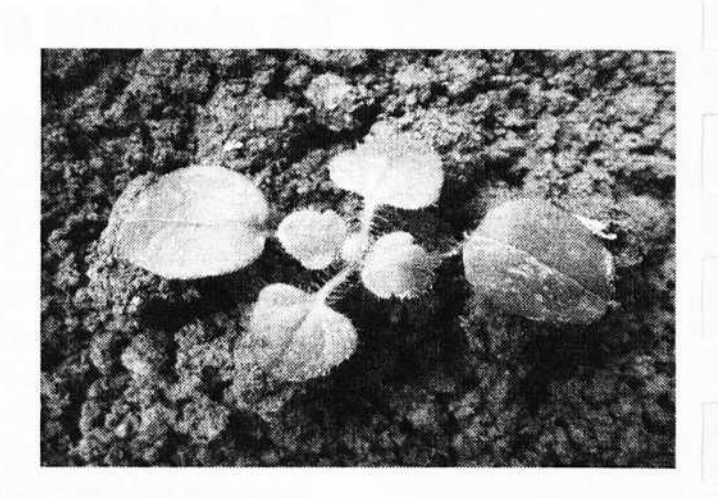
Séneçon vulgaire 2 feuilles



Stellaire intermédiaire 4 feuilles



Véronique des champs



Véronique feuilles de lierre

Préconisations :

La situation a peu évoluée depuis la semaine dernière.

Pour les semis de la semaine 43

Etant donné les mauvaises conditions climatiques de ces dernières semaines, les sols sont en général peu porteurs. Les interventions de désherbage peuvent attendre . Néanmoins, si certains sols sont porteurs, les premières interventions au stade 3 feuilles du blé sont possibles en tenant compte des préconisations indiquées dans le bulletin n°11 de la semaine dernière.

Pour les blés au stade une feuille

Il est trop tôt pour intervenir.

Pour les blés qui ne sont pas levés

Les mauvaises conditions climatiques des dernières semaines donnent des sols peu porteurs. Les interventions de désherbage peuvent attendre. Néanmoins, si certains sols sont porteurs, des interventions de pré-levée sont possibles en tenant compte des préconisations indiquées dans le bulletin n°11 de la semaine dernière.

Errata

Dans le bulletin n°11 de la semaine dernière (tableau 1),
- le LEXUS CLASS est classé en post levée groupe 1 anti-dicotylédones or, il est anti-graminées et anti-dicotylédones.
- le LEXUS n'est pas homologué en France, seuls le LEXUS XPE, le LEXUS CLASS et le LEXUS MILLENIUM le sont.

P71